



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 4 décembre 2025

Convocation du : 27 novembre 2025

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 27

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Laurent DERONNE, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Catherine DE PARIS, Jean-Louis MERTEN, Martine COBBAERT, Philippe CATTOIRE, Martine DUBREU, Bernard HAESEBROECK, Thomas BLACTOT, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Grégory PICKEU, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Sophie TANGHE, Cristiane DElestrez, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Hans LANDLER, Bruno VANGAEVEREN, Mélanie DEZEURE, Teddy HALSBERGHE

EXCUSES AYANT DONNÉ POUVOIR :

Ibtissam MARZAK-AFFAOUI pouvoir à Céline LEROUX, Lahcем AIT EL HAJ pouvoir à Jean-Michel MONPAYS, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Carole CASIER pouvoir à Laurent DERONNE, Pierre VANNESTE pouvoir à Arnaud MARIE, Benjamin TISON-BEERNAERT pouvoir à Mélanie DEZEURE, Mylène DURIN-MERAD pouvoir à Bernard HAESEBROECK

ABSENTS :

Caroline BAURANCE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard HAESEBROECK

DE25_148

FINANCES
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
SUBVENTION SUPÉRIEURES À 23 000 EUROS

Autorisation - Approbation

Diverses demandes de subventions de fonctionnement ont été présentées par les associations ou autres organismes pour l'année 2025.

Dans le cadre du vote du budget primitif, la dotation globale dédiée au tissu associatif a été adoptée.

Après avoir adopté une attribution de ces subventions à hauteur de 90%, il est proposé au Conseil Municipal de passer à 100 % sur la base du montant perçu en 2024.

C'est pourquoi il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal les versements suivants :

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Nature Fonction	Association	2024 Montant Perçu	2025 Montant Proposé (100%) 2024	2025 Déjà perçu jusque Novembre	2025 Solde Proposé (100%) de 2024
65748/338	<u>Centre Social les 4 Saisons</u>	157 257 €	157 257 €	141 531 €	15 726 €
65748/30	<u>Club Léo Lagrange</u>	224 721 €	224 721 €	202 249 €	22 472 €
	<u>Jeunesse Athlétique Armentièreoise</u> - subvention de fonctionnement (1) plus 20 000€ d'avance sur subvention 2025 versés en 2024 - chèques emploi associatifs	79 024 €	79 024 €	51 122 € (1)	7 902 €
	<u>Société La Jeune Garde</u>	20 700 €	20 700 €	18 630 €	2 070 €

	- subvention fonctionnement - chèques emploi associatifs Sports Ouvriers Armentiérois Basket - subvention de fonctionnement (2) plus 25 000€ d'avance sur subvention 2025 versés en 2024	5 331 € 28 800 € 97 338 €	5 331 € 28 800 € 97 338 €	4 798 € 25 920 € 62 604 € (2)	533€ 2 880 € 9 734 €
65748/338	Centre Social Salengro (1) plus 40 000€ d'avance versé en 2023 pour 2024	105 751 € (1)	196 000 €	180 000 €	16 000 €

Ces subventions seront versées au mois de Décembre 2025.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver les versements ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

N'ont pas pris part au vote :

Pour le Centre Social les 4 Saisons : Hugues QUESTE, Martine DUBREU, Carole CASIER, Christiane DElestrez, Lahcem AIT EL HAJ, Thomas BLACTOT, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Teddy HALSBERGHE

Pour le Club Léo Lagrange : Jean-Louis MERTEN

Pour le Centre Social Salengro : Hugues QUESTE, Sylvie GUSTIN, Pierre VANNESTE, Grégory PICKEU, Valérie PRINGUEZ, Lahcem AIT EL HAJ, Ibtissam MARZAK-AFFAOUI, Alexis DEBUISSON, Teddy HALSBERGHE

Ainsi fait et délibéré comme ci-dessus,

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Bernard HAEBROECK
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Jean-Michel MONPAYS